

Dimanche 19 Octobre 2025

Règlement / Engagement / Récompenses

*Le Cyclathlon de La Chaussaire est une course de style "duathlon" durant laquelle l'athlète alterne course-à-pied, cyclisme et course-à-pied. Les 2 épreuves (distances différentes) peuvent s'effectuer en individuel (solo) ou en binôme (duo) sous forme de relais (1 coureur à pied + 1 cycliste). Le Run&Bike est interdit. Le circuit pédestre est principalement routier. Le circuit vélo est entièrement routier.

- *Le choix du vélo est libre (route, chrono...) Il n'y a pas de restrictions particulières (géométrie, prolongateur..). Cependant, les vélos à assistance électrique sont interdits.
- *Les athlètes participent à la compétition sous leur propre responsabilité. Le casque vélo est obligatoire.
- *Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance pour raison de santé.
- *Par mesure de sécurité, les coureurs doivent rouler à droite comme l'indique le code de la route et respecter les dépassements des voitures et des motos.
- *Une assurance est souscrite en conformité avec les dispositions réglementaires.
- *Tout participant devra enregistrer, lors de son inscription : une licence d'une fédération sportive (cyclisme, course à pied, triathlon) ou un FIS (Formulaire Info Santé) ou bien un certificat de moins de 1 an de non-contre-indication à la pratique du sport.
- *Tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image.

*L'organisation se réserve à tout moment le droit de modifier le parcours sans préavis. Cette modification n'est pas susceptible d'entraîner un remboursement des droits d'inscriptions.

*En cas de mauvais temps ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler une ou plusieurs épreuves. Aucun remboursement ne sera alors effectué. Les inscriptions resteront valables pour l'année suivante.

*La participation aux épreuves nécessite le port d'un dossard à puce de chronométrage ainsi que d'une ceinture ajustable (porte dossard). Les deux devront être restitués à la fin de la compétition, auprès des organisateurs.

*Les inscriptions s'effectuent exclusivement sur le site https://www.espace-competition.com/ jusqu'au 12/10/2025 à 12H. Les droits d'inscriptions s'élèvent à 14,00 € par personne et par course ; le montant sera majoré des frais de fonctionnement du paiement numérique.

*Classements individuels et par équipe pour chaque course; récompenses et classements spéciaux déterminés le jour de l'épreuve. Chaque participant gagne un cadeau souvenir Finisher + une collation.

*Afin d'assurer une bonne organisation des barrières horaires sont mises en place pour les deux épreuves. 1H30 après le départ de 13H15 et 2H30 après le départ de 15H15. Pour la deuxième épreuve, le parc vélo est ouvert à 14H45.

*Départ place du centre dans le bourg de la Chaussaire (49600).

DEPART	RETRAIT DOSSARD	Course à pied 1/2			Vélo			Course à pied 2/2			Barrière	Age
		Tour	Kilomètre	Dénivelé positif	Tour	Kilomètre	Dénivelé positif	Kilomètre	Tour	Dénivelé positif	horaire	minimum
13H15	12H15	2 tours	2,9 km	40M	2 tours	18,2 km	280M	2 tours	2,9 km	40M	1H30	né en 2011
15H15	14H	4 tours	5,8 km	80M	4 tours	36,4 km	560M	2 tours	2,9 km	40M	2h30	né en 2009

